

# La Gazette de Berthier.

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE BERTHIER

UN DOLLAR PAR AN

BERTHIER, 24 JANVIER 1890

C. A. CHÉNEVERT, DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

FEUILLETON

LES DEUX SŒURS.

PREMIÈRE PARTIE.

XIX

(Suite.)

Le dimanche où la rebouteuse des Huttes avait reçu successivement dans sa cabane la visite de Thomas, de Georges Raynal, le garçon de ferme, et de Suzanne Vernier, Thomas lui avait dit, avant de parler de l'importante acquisition du domaine de Salerne : " Le temps s'est radouci ; nous allons avoir le dégel ces jours-ci."

A ces paroles Manette avait répondu : " Tant mieux, les femmes pourront aller ramasser dans la forêt le bois que la dernière tempête a fait tomber des arbres, car les provisions sont à peu près épuisées."

Thomas ne s'était pas trompé, le lundi soir la pluie commença à tomber et elle continua pendant toute la journée de mardi et celle du mercredi. Le jeudi, le temps s'éclaircit et le vent tourna du côté de la Belgique. Toute la neige qui couvrait les montagnes et les vallées avait disparu. Dans la nuit, il y eut une gelée qui devint plus forte la nuit suivante. Enfin, le dimanche, la terre durcie résonnait sous le pied. Le ciel était sans nuage et le soleil superbe...

Dès le matin, le comte de Raucourt et ses amis étaient partis avec la meute pour se livrer à une chasse et outrance.

Les femmes de Marangue et des Huttes, la messe dite, se disposaient à aller ramasser du bois dans la forêt.

Gervaise dit à sa fille aînée : — Suzanne, est-ce que tu ne viens pas avec nous ?

— Non vraiment, ma mère, répondit-elle ; je ne me soucie nullement d'aller faire un fagot pour le rapporter ensuite sur mon dos.

La mère n'insista point. Elle partit avec Georgette.

A l'heure où Gervaise arriva dans la forêt, elle était pleine de bruit et de rumeurs lointaines.

En prêtant l'oreille, on entendait distinctement le bruit des sabots des chevaux lancés à toute vitesse.

Aux sonneries et aux fanfares des cors que répétaient tous les échos, se mêlait la voix des chiens acharnés à la poursuite d'un sanglier, vieux solitaire, que les trapeurs étaient parvenus à faire sortir de sa bauge. De temps à autre, deux ou plusieurs détonations se faisaient entendre presque simultanément. Autant qu'on en pouvait juger à distance, le succès des chasseurs ne paraissait pas douteux.

En effet, la bête, blessée déjà en plusieurs endroits, ne devait pas tarder à être forcée.

— Il me semble que la chasse se dirige de notre côté, dit Gervaise à Georgette.

— Mais oui, maman, répondit

l'enfant les aboiements des chiens se rapprochent de plus en plus.

— En ce cas, je vais vite lier nos fagots et nous partirons.

Un instant après, Gervaise et Georgette, leur charge sur le dos, gravissaient lentement la rampe d'un chemin creux.

— La jeune fille marchait en avant.

Soudain, elle poussa un cri de terreur et, voulant se jeter en arrière, elle roula sur le sol avec son fardeau. Le cri de l'enfant fut aussitôt répété par Gervaise.

A cinquante pas au-dessus d'elle, un sanglier de la plus haute taille venait d'apparaître dans le chemin creux.

Suivi de près par les chasseurs et la meute toute entière, le vieux solitaire de la forêt faisait un dernier et suprême effort pour leur échapper.

Les soies hérissées sur l'épine du dos, les flancs rouges de son sang, tête basse, la gueule ouverte, écumeante, l'animal avançait par bonds prodigieux entouré d'un nuage de vapeurs qui s'échappaient de son corps baigné de sueur.

Oubliant sa propre sûreté, Gervaise vit seulement le danger que courait Georgette.

— Ma fille, ma fille ! exclama-t-elle.

Et elle s'élança entre l'enfant qui cherchait à se relever et la bête furieuse.

Le sanglier arriva sur Gervaise et se précipita sur elle avec une rage désespérée. D'un coup de bœuf, il la lança à dix pas, étendue au milieu du chemin. Puis, revenant à la charge avec une nouvelle fureur, ses formidables défenses creusèrent des sillons sanglants sur le corps de la malheureuse femme.

A cet instant, plus de trente chiens se précipitèrent tous ensemble dans le chemin creux. Renversant une seconde fois Georgette et passant sur le corps ensanglanté, inanimé de Gervaise, ils se ruèrent haletants et la gueule béante sur leur puissant et féroce ennemi.

L'animal répondit à cette terrible attaque par des coups mortels. Trois ou quatre chiens tombèrent autour de lui, les flancs ouverts, les entrailles déchirées, en poussant des rugissements de douleur.

Mais l'horrible drame touchait à sa fin ; l'animal fut coiffé en même temps par deux chiens. La meute était victorieuse.

Les chasseurs arrivèrent à leur tour. Un coup de fusil, tiré à bout portant dans son oreille, foudroya le sanglier.

Mais il n'y eut pas une exclamation joyeuse.

Frappés de stupeur, consternés, les chasseurs regardaient les yeux mornes, le corps déchiré, rouge de sang qui gisait devant eux. La pitié et la douleur remplaçaient l'allégresse qui suit ordinairement une victoire de chasse.

Cependant, Georgette s'étant relevée, vint tomber à genoux près de sa mère, et faisant entendre des cris déchirants.

Un médecin, qui se trouvait au nombre des chasseurs, s'agenouilla

également près de Gervaise, lui mit la main sur la poitrine et examina ses horribles blessures.

Les autres chasseurs attendaient avec anxiété l'arrêt qui allait être prononcé.

— Eh bien ! cher docteur ? demanda le comte de Raucourt.

— La pauvre femme vit encore, mais elle est affreusement blessée.

— Ce qui signifie ?

Le médecin se releva et prononça tout bas.

— Demain elle sera morte.

— Pauvre femme ! murmurèrent plusieurs voix.

— Messieurs, dit le comte en se tournant vers ses amis, nous ne pouvons pas abandonner cette malheureuse et cette enfant.

— Assurément.

— Nos hommes vont coustraire un brancard et quatre des plus robustes d'entre eux la transporteront chez elle. Nous avons dans nos voitures des coussins et des couvertures.

— Il faut savoir où elle demeure.

— L'enfant va nous le dire.

Et, s'adressant à Georgette, qui pleurait et sanglotait toujours, le comte lui demanda :

— Mignonne, est-ce ta mère qui vient d'être blessée par le sanglier ?

— Oui, monsieur, c'est maman.

— Où demeurez-vous ?

— A Marangue.

— Comment se nomme-t-elle, ta maman ?

— Elle s'appelle Gervaise, Gervaise Vernier.

En entendant ce nom, un jeune homme qui se trouvait à côté du comte tressaillit et pâlit subitement.

— Oh ! mon Dieu, murmura-t-il c'est la mère de Suzanne !

Ce jeune homme était le baron de Manoise.

Il se pencha vers Georgette, lui mit un baiser sur le front et lui adressa de douces paroles pour essayer de la consoler.

Le brancard fut rapidement fabriqué ; on fit une espèce de lit avec un coussin et plusieurs couvertures sur lequel on plaça Gervaise, toujours sans connaissance.

Alors le comte désigna six hommes pour transporter la blessée à Marangue.

— Je ne la quitte pas, dit le médecin ; s'il le faut, je passerai la nuit auprès d'elle.

Le comte le remercia en lui serrant la main.

— Mon ami, dit M. de Manoise au comte, je te demande aussi la permission d'accompagner le docteur.

— Quand j'ai le bonheur de recevoir mes amis à Raucourt, je me fais un devoir de les laisser entièrement libres, répondit courtoisement le comte.

Quatre hommes prirent le brancard et on se mit en marche. Le médecin se tenait à côté de la blessée. Georgette et le baron, la tenant par la main, suivaient à quelque distance.

On avait fait à peu près la moitié du trajet lorsque Gervaise reprit connaissance. Sa première pensée fut pour Georgette.

— Où est ma fille ? demanda-t-elle d'une voix faible au médecin penché vers elle.

— Elle est là, madame, soyez sans inquiétude sur son sort.

— Ainsi, le sanglier ne l'a point blessée.

— Il ne l'a pas même touchée. Hélas ! c'est déjà trop que vous soyez trouvée sur son passage.

— Monsieur, je voudrais bien voir Georgette et l'embrasser.

Le docteur fit arrêter les porteurs et appela Georgette, qui accourut en pleurant.

Gervaise l'entoura de ses bras et lui dit en l'embrassant :

— Tu n'as rien, le sanglier ne t'a pas fait de mal, je suis contente.

Sur un signe du docteur les porteurs reprirent le brancard et le cortège se remit en marche.

Quand on fut en vue des premières maisons de Marangue, le baron de Manoise se détacha du groupe, et, hâtant le pas, arriva au village le premier. Il connaissait probablement la maison de Gervaise, car il s'y rendit sans avoir besoin de se la faire indiquer.

Suzanne était seule. Elle lisait le poème de *Jocelyn*. On aurait pu s'étonner de trouver ce livre admirable à Marangue, où M. Ducray-Duménil était autrement connu et apprécié que le grand poète Lamartine.

A la vue du baron de Manoise, la jeune fille se leva vivement en fermant le livre, qu'elle jeta sur l'entablement de la fenêtre. Elle salua le jeune homme d'un mouvement de tête gracieux, pendant qu'une vive rougeur montait à son front. Elle vit bien que le baron était agité, très pâle ; mais elle ne pouvait deviner la véritable cause de son émotion.

— Suzanne, lui dit-il, vous ne pensiez pas me voir aujourd'hui, et vous ignoriez que je fusse depuis huit jours à Raucourt.

— Je le savais, répondit-elle.

— Alors vous avez pu vous dire que je mettais peu d'empressement à vous revoir.

— Je n'ai pas eu cette pensée.

— C'est pour vous, Suzanne, pour vous seule que je suis revenu dans ce pays. Je vous l'avais promis, d'ailleurs.

Un sourire effleura les lèvres de Suzanne.

— Depuis que je vous ai rencontrée la première fois, reprit-il, vous occupez sans cesse ma pensée, et il me semble que je ne respire plus que par vous et pour vous... Mais ce n'est pas aujourd'hui que je veux, que je dois vous parler de l'amour profond qu'un seul de vos regards a fait naître en mon cœur. J'attendrai. Hélas ! je suis en ce moment un messenger de mauvaise nouvelle ; je suis accouru ici pour vous annoncer un épouvantable malheur qui vient de vous frapper, et en même temps pour soutenir votre courage et faire, si c'est au pouvoir d'un homme qui donnerait sa vie pour vous, que le coup vous frappe moins cruellement.

— Que signifient ces paroles ? Que voulez-vous dire ? demanda-t-elle.

— Suzanne, soyez forte... Il s'agit de votre mère.

— Ma mère ?

— Nous chassions dans la forêt, et les chiens poursuivaient un sanglier déjà blessé. La fatalité a placé madame Vernier et votre jeune sœur sur le passage de l'animal désespéré, au milieu d'un chemin.

— Alors, fit Suzanne haletante, et pâle comme une morte.

— Le sanglier furieux s'est précipité sur madame Vernier...

— Ah ! ma mère est morte ! exclama Suzanne.

— Non. Mais elle est affreusement blessée.

— Et Georgette ?

— Votre sœur n'a pas même reçu une égratignure.

Suzanne, chancelante, s'appuya contre un mur.

Le jeune homme lui prit la main.

— Un médecin, ami de M. Raucourt, est près de votre mère, qui va arriver portée sur un brancard, dit-il ; peut-être pourra-t-il la sauver.

A ce moment, des clameurs retentirent au centre du village et devinrent de plus en plus nombreuses en se rapprochant.

Suzanne s'élança hors de la maison. Le baron la suivit. Gervaise n'était plus qu'à quelques pas de sa maison, escortée par plus de cent personnes qui remplissaient l'air de cris et de lamentations.

En voyant sa mère étendue sur le brancard, les yeux hagards, étincelants de fièvre, la figure blanche comme la neige et le corps couvert du sang qui coulait de ses plaies, Suzanne poussa un cri terrible et tomba à demi évanouie dans les bras du baron de Manoise, qui n'eut que le temps de l'empêcher de s'affaisser sur le sol.

Gervaise la reconnut et lui tendit la main.

Retiré à l'écart, le baron de Manoise se disait :

— Dans sa douleur, elle est plus adorable encore. Ah ! je l'aime à en mourir !

XX

Gervaise avait été couchée dans son lit. Le médecin lui donnait ses soins, assisté de quelques femmes.

Au pied du lit, Georgette immobile, silencieuse, la poitrine gonflée, suivait avec anxiété le travail du docteur.

En arrière de Georgette, Suzanne était appuyée contre un meuble, la tête baissée, les bras ballants.

Ses yeux n'avaient pas de larmes, mais sa douleur n'en était pas moins grande.

Après avoir échangé un regard avec elle, le baron de Manoise avait disparu.

Devant la maison, il y avait un rassemblement de femmes au milieu desquelles Perrine causait avec animation en faisant mouvoir ses longs bras.

— Gervaise n'en reviendra pas, vous en êtes sûres, disait-elle, et demain matin, avant que les coqs aient chanté, elle sera trépassée.

— Mon Dieu, quel malheur ! dit une autre paysanne ; passe encore

pour Suzanne, qui est élevée et sait travailler, elle saura se tirer d'affaire ; mais Georgette ?...

— Oui, c'est Georgette surtout qui est à plaindre, ajouta une troisième.

— D'ailleurs, il fallait s'attendre à ce qui vient d'arriver, reprit Perrine, une nouvelle fosse devait être creusée dans le cimetière de Marangue : la pauvre Gervaise ne pensait guère, il y a aujourd'hui dix jours, que la fosse serait pour elle.

C'était la nuit de la grande tempête, nous étions réunies chez Gervaise ; tout à coup...

— Oui, oui, je sais, l'interrompit une femme ; un chien a fait entendre le hurlement de la mort.

— Et l'une de nous a dit tout de suite : " Il y aura dans quelques jours un mort ou une morte à Marangue."

— Ce n'était pas douteux, reprit une autre femme sans compter que ce matin, à la messe, pendant qu'on tintait à l'élevation, le marteau de l'horloge a sonné onze heures.

— Et ce n'est pas tout, dit une voisine ; Hier, une pie s'est perchée sur le grand prunier du jardin de Gervaise, pendant plus d'une heure elle s'est mise à agacer d'une façon sinistre.

— Et pourtant, reprit Perrine, la vieille Manette prétend que tout cela c'est des bêtises.

— Au fait, la rebouteuse n'était-elle pas chez Gervaise le soir de la tempête ?

— Si, vraiment, elle nous a même dit des choses bien étranges.

— Et que je ne tiens pas à savoir dans l'intérêt de mon salut, répliqua une paysanne à l'air prude et hypocrite. La sorcière n'avait pas fait parler d'elle depuis longtemps, continua-t-elle, la pauvre Gervaise est une nouvelle victime de ses maléfices.

— Aussi, amplifia une autre femme, vous verrez que la sorcière, qui guérit les gens quand elle le veut, ne sauvera pas Gervaise.

— Quelqu'un de Marangue n'est-il pas monté aux Huttes pour la prévenir ?

— Oui, répondit la femme à l'air hypocrite, mais elle ne viendra pas, car elle sait quel sort est réservé à Gervaise.

Au moment même, donnant un démenti à celle qui venait de parler, Manette Biron apparut à quelques pas des femmes.

Aussitôt elles s'écartèrent comme des oiseaux effarouchés.

Sans se préoccuper de leur attitude, sans même les regarder, la rebouteuse entra dans la maison. Elle s'approcha du lit de Gervaise, dont les yeux étaient à demi fermés, et l'examina attentivement, les deux mains appuyées sur son bâton.

Ensuite, se tournant vers le docteur :

— A la façon dont vous soignez Gervaise, lui dit-elle, je vois que vous êtes médecin !

Celui-ci la regarda curieusement.

— C'est bien, continua Manette, vous ne pouviez faire mieux ni plus.

— Alors, vous voyez la situation réelle de la blessée ? demanda le docteur.

(A continuer.)

GAZETTE DE BERTHIER

BERTHIER, 24 JANVIER 1890.

OPINION DE LA PRESSE SUR L'ÉLECTION DE BERTHIER.

Voici comment l'Étendard apprécie la victoire nationale à Berthier: "M. Dostaler, le candidat conservateur-national, vient d'être élu dans Berthier par plus de 300 voix de majorité."

Ce résultat est magnifique et nous l'accueillons avec enthousiasme. M. Savignac s'était jeté hardiment dans la lutte; aidé des gros canons du parti tory, il a bataillé de toutes les forces de son énergie et avec une espérance si grande qu'il se disait sûr du succès.

D'un autre côté, l'attitude antinationale de la Patrie, son refus de prendre part à la campagne au moment critique, l'abstention d'un certain nombre de libéraux, tout se réunissait pour rendre difficile, sinon impossible, l'élection de M. Dostaler.

Mais la voix du peuple s'est fait entendre au-dessus de ces préjugés, et le comté de Berthier a élu un conservateur-national par une majorité de plus de 300 voix.

Que M. Beauregard reste sous sa tente: nous savons vaincre sans lui.

La Patrie d'ailleurs est sobre de commentaires et tout cause. C'est un joli soufflet à l'adresse des puissants au radicalisme. A l'exception de la Minerve, pas un journal bleu n'ose parler de Berthier. Tout en étant une victoire éclatante pour le gouvernement Mercier, cette élection n'en est pas moins un triomphe pour M. Beauregard, que les journaux bleus ne cessent de vilipender depuis deux ans.

Le parti national doit rendre ce témoignage à M. Beauregard, c'est qu'il est maître de la situation dans Joliette et Berthier, et que son prestige est assez considérable dans ces deux comtés pour lui permettre de faire élire quatre nationaux, deux à Ottawa et deux à Québec.

L'Électeur dit: M. Beauregard, député du comté de Berthier aux Communes, avait la responsabilité de la dernière élection vis-à-vis du parti national. Au nom des nationaux de toute la province, nous le félicitons de son dévouement et de son succès.

La Gazette de Montréal dit qu'elle est forcée d'admettre que, dans les circonstances, le résultat de l'élection de Berthier est un immense succès pour le gouvernement Mercier.

LA LOI DE CHASSE.

Les électeurs de St Barthélemy et de l'Île Dupas, apprenant sans doute avec plaisir que le premier soin de notre député M. Dostaler, a été de s'occuper d'eux en arrivant en Chambre et de proposer conjointement avec M. Gladu député d'Yamaska, le bill de chasse qui avait été rejeté à la dernière session, et auquel tenait tant les électeurs de ces deux paroisses.

Ce bill vient de subir sa seconde lecture et il n'y a aucun doute qu'il sera adopté.

Voici comment a été faite la proposition:

M. Gladu, secondé par M. Dostaler propose la seconde lecture du bill amendant la loi de chasse de Québec. Ce bill porte que l'on pourra chasser les macreuses, les sarcelles ou les canards sauvages d'aucune espèce, excepté les harles (bees-sees), le huard et les godlands, entre le premier jour de mai et le premier jour de septembre de chaque année, au lieu du 15 avril comme le porte la loi actuelle.

M. Boyer propose en amendement que la seconde lecture soit renvoyée à six mois. L'amendement est rejeté par division suivante:

Pour: MM. Baldwin, Blanchet, Boyer, Casgrain, David, Desjardins, Faucher de St Maurice, Hall, LaFontaine, Leblanc, Lussier, Taillon, Nantel, Ows, Rhodes, Robertson, Sh-hyn et Turcotte.—18.

Contre: MM. Bazinet, Beauchamp, Bernatchez, Bisson, Cameron, Carlin, Champagne, Déchéne (Hsict), de Grosbois, Dostaler, Dumais, Duplais, Forest, Gagnon, Girouard, Gladu, Laliberté, Lapointe, Lamont, Legris, Morin, Murray, Pelletier, Picard, Pilon, Rochefort, Tessier (Portneuf) et Tourigny.—28.

Le bill subit sa seconde lecture.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

BESOGNE EXPÉDÉE EN SEPT SÉANCES

(De l'Électeur):

Il y a aujourd'hui juste quinze jours que la Législature s'est réunie.

Il y a eu dans cet intervalle sept jours de séance à l'Assemblée législative, déduction faite des ajournements, des dimanches et des dies non.

L'Électeur avait promis une session active dès le début. Il n'a pas trompé son public. Dès les premiers jours, la Chambre a siégé à la veille et même très tard dans la nuit, ce qui ne se voyait d'ordinaire qu'à la quatrième semaine de la session. Une masse de documents du plus haut intérêt a été mise devant la Chambre, le gouvernement avait ses mesures toutes prêtes, les comptes publics qui se faisaient ordinairement attendre un mois, ont été distribués dès les premiers jours. Enfin, partout se manifeste la plus grande activité dès le début.

Dans ces sept jours de séance, on a déjà eu une foule de débats importants. Nous ne reviendrons pas sur les faux pas de l'opposition; mal lui en a pris de s'être montrée transgressée au dernier point; elle a déçu à ses propres amis qui ne sont pas gênés de l'en réprimander vertement. L'opinion est évidemment hostile à toute opposition factieuse au gouvernement Mercier. Elle entend qu'on donne fair play à une administration qui déploie tant d'énergie et tant de vigilance pour les intérêts publics. Qu'on le critique sur certains actes, c'est de bonne guerre; mais au moins, quand il présente de bonnes mesures, il a droit d'exiger qu'on lui en tienne compte.

Ainsi, quelques séances de la Chambre ont suffi au gouvernement pour ajouter notablement à la liste déjà longue des bienfaits dont la province lui est redevable. Cette idée de doter au nom de l'État le douzième enfant de nos patriarcales familles canadiennes, n'est-ce pas une noble et féconde inspiration en même temps qu'une acte de haute politique? Quand on réfléchit à la portée sociale de cette mesure, dont l'auteur, l'honorable colonel Rhodes, a su tirer de si belles considérations, dans l'exposé qu'il en a fait l'autre jour, il est impossible à qui que ce soit qu'il n'est pas imbu de parti-pris de ne pas applaudir à la réalisation d'une idée qui était peut-être déjà venue à l'esprit de quelques-uns, mais à laquelle personne chez nous n'avait jamais cherché à donner un corps avant le gouvernement Mercier.

Un seul acte comme celui-là vaut mille fois mieux que les vaines protestations de ces messieurs de l'opposition qui ne cessent de se donner comme les meilleurs amis du peuple, mais qui l'ont si peu prouvé pendant leur séjour au pouvoir.

Mentionnons aussi la réforme du jury. N'est-ce pas là une bonne chose qui mérite l'approbation unanime, sans exception de partis? Le mal qui va être réparé ne date pas d'hier; voilà des années qu'on s'en plaint. Pourquoi n'a-t-on rien fait pour y remédier? Il fallait que M. Mercier arrivât au pouvoir pour étudier cette grave question et lui donner une solution. Cette réforme va atteindre toutes les classes de la société; elle ne saurait donc laisser froid un seul citoyen, puisque tous sont susceptibles d'être appelés à remplir la fonction de jurés. eux, les arbitres de la vie et de l'honneur de leurs semblables, ne seront plus à l'avenir traités comme des criminels, nourris au pain et à l'eau, couchés sur des grabats; ils recevront les égarés auxquels ils ont droit. Quel est l'homme sérieux et impartial qui ne rendra pas grâce de cette réforme au gouvernement Mercier?

L'opposition a voulu critiquer cet autre projet de faire disparaître une anomalie de notre loi électorale. Elle ne fera cependant croire à personne que c'est de la justice que d'annuler une élection. D'infliger au public les frais d'une nouvelle élection parcequ'il y a eu quelques cas isolés de corruption qui n'ont pu manifestement avoir d'effet décisif sur le résultat du vote, lorsque, par exemple, le député a eu comme dans le comté d'Ottawa une majorité de 1500 voix, qui n'a évidemment pas pu être le résultat de quelques illégalités isolées. Les coupables doivent être punis, très bien; mais invalider une élection dans de pareils cas ne devrait pas être l'esprit de la loi. C'est cette anomalie qu'on veut faire cesser, et il n'y a qu'à en féliciter le gouvernement.

La Chambre a aussi, dans cette courte quinzaine, été saisie d'une foule d'autres questions intéressan-

tes et pratiques qu'il serait trop long d'énumérer. Sur chacune, on a pu remarquer avec un plaisir nouveau l'universalité des connaissances et du talent du premier ministre, qui se prodigue dans tout le cours des débats. Il a été depuis le commencement de la session habilement secondé par ses collègues les honorables MM. Rhodes, Gagnon, Sh-hyn, Duhamel, Turcotte, dans l'exposition des mesures ministérielles. Aussi les débats sont-ils exceptionnellement intéressants. A chaque séance, on apprend du nouveau. Lundi, le premier ministre a fait connaître des faits assurément de nature à déconcerter ses adversaires. Ceux-ci ne peuvent se mettre en tête que les affaires aient augmenté sans eux. Leur dada consiste à crier sans cesse à l'augmentation des dépenses. L'honorable M. Mercier vient de leur mettre sous les yeux un aperçu tellement saisissant du prodigieux accroissement des affaires dans chaque département de l'administration qu'ils devront s'avouer vaincus par la force des choses. Nous aurons ultérieurement occasion d'entrer dans plus de détails à ce sujet.

Qu'il nous suffise de dire qu'il se fait aujourd'hui plus de travail en une année qu'en deux, et même trois années de l'administration précédente. L'honorable M. Mercier, par les statistiques qu'il a recueillies dans toutes les branches du service public, a donné le coup de grâce au principal reproche de ses adversaires.

Cette revue des débats de la session est nécessairement incomplète; mais elle donnera toujours au lecteur une idée de l'activité extraordinaire qui règne dans la Législature.

L'OPPOSITION DANS L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE JUGÉE PAR UN JOURNAL BLEU.

Voici ce qu'écrivait le Chronicle de Québec, dans son numéro de samedi dernier:

"L'opposition à la législature locale fait preuve actuellement d'une action vigoureuse. Mais plus d'un observateur sera étonné de voir que cette vigueur est plutôt celle de la poule que de l'homme d'État. Au lieu de prendre des points qui puissent clouer le gouvernement à un principe, dont on puisse se servir contre lui aux prochaines élections, l'opposition se contente de poursuivre une ligne de conduite qui est tout simplement inaisie et stupide. Les orateurs de l'opposition devraient lire quelques livres, pour apprendre comment les hommes d'État doivent se conduire quand ils sont dans l'opposition. Ils trouveraient matière à penser dans les mémoires de Lord Malmesbury, les réminiscences de Lord Brougham, les papiers de Lord Melbourne et la vie du comte Russell. Ils trouveraient dans ces ouvrages que c'est chose fatale à un parti de gaspiller le temps à faire des motions folles à la chambre, des critiques idiotes et des attaques stupides. Au lieu d'essayer d'accuser le gouvernement sur certains traits de sa politique, notre précieuse opposition consacre toute une après-midi à la nomination de M. Dennis Murray comme juge adjoint des sessions, comme si quelqu'un s'occuperait pour deux sous du juge et de sa nomination.

Le juge Murray est un brave homme, il a rempli habilement les devoirs de M. Chauveau, pendant que ce dernier est absent de la ville, non pas une fois mais plusieurs fois car le juge Chauveau peut devenir un grand voyageur quand cela lui en dit. Personne n'a rien trouvé à redire à la loi du juge Murray, et la presse du pays a vu sa promotion aussi favorablement qu'elle le méritait sans tenir compte des partis. L'opposition, cependant, oubliant que c'était son propre parti qui avait chargé notre ville de deux shérifs, tandis que Montréal n'en avait qu'un, et que c'était ce même parti à Ottawa qui nous donna deux bibliothécaires, quand un suffisait auparavant, évolue maintenant et dit gravement au parlement qu'il n'y avait pas besoin de deux juges. Quoi! par le temps qui court nous devons doubler partout. Même M. Mercier doit compter avec deux oppositions, l'une conduite par M. Taillon, et l'autre, la plus formidable, croyons-nous, conduite par nous-mêmes.

Donc encore l'opposition au lieu de venir avec une cause large et bien préparée contre le gouvernement, lance un de ses membres, pauvrement informé, à l'attaque d'un marchand de gros de cette ville, dont le caractère est au-des-

sus de tout blâme, dont la réputation mercantile est hautement prise en compte et dont le nom est le synonyme de tout ce qui est honnête et correcte. Ce monsieur est attaqué, injurié, uniquement parce qu'il lui arrive d'être libéral en politique et parce qu'on lui a demandé de fournir pour quelques centaines de piastres de marchandises de son commerce aux pauvres affamés du Labrador.

Le fait est que M. Nantel ne connaissait pas ce dont il parlait. Il ne connaissait pas M. Richard Turner, le chef de la maison Whitehead, Turner & Co. Mais il ne doit pas échapper à cause de cette ignorance, aux conséquences de son action et de ses fautes. Le fait est que l'opposition est démolisée.

Il lui manque de la tête, de la cervelle, de l'intelligence et du tact. L'attaque sur M. Murray, la charge à fond de train sur M. Turner ne servent qu'à lui préjudicier dans l'estime publique. Va-t-elle continuer ses bêtises? Nous le craignons fort, car actuellement, il n'y a personne en autorité qui paraisse responsable de sa conduite. Chaque jour elle exhibe sa faiblesse, sa pauvreté de ressources, son incapacité physique et intellectuelle. Et quand on pense que des hommes de ce calibre sont opposés à l'un des gouvernements les plus forts que Québec a jamais eu depuis la confédération, et qu'ils s'attendent à lui enlever le pouvoir? Nous méprisons les moyens de M. Mercier, nous n'avons que du mépris, à une ou deux exceptions près, pour le personnel de son cabinet.

Par un coup de main, lui et ses collègues se sont accrochés au pouvoir, mais il y restera des années encore, à moins que quelque changement s'opère dans le matériel qui compose actuellement l'opposition parlementaire. Nous sommes entre les mains d'amateurs, et la puérilité couvre tout ce qui se fait.

La richesse du pays est dissipée aux yeux mêmes du peuple. Nous avons la tête baissée dans la dette. Notre crédit est compromis au pays et ailleurs. La race est devenue le sujet de la discussion. La religion a été traînée dans le champ des partis politiques, et en face de tout cela, les hommes sur lesquels nous comptons pour nous sauver gaspillent les heures précieuses de ces jours de grande crise à faire des allusions sottises à la nomination d'un homme à une charge, et à faire des attaques méchantes sur l'un des premiers marchands du Dominion. Le chef du gouvernement peut bien rire dans sa barbe et les honnêtes gens de Québec peuvent bien pleurer d'humiliation à la vue de leurs ennemis et à la faiblesse de ses amis. Québec n'a jamais été aussi malheureux que maintenant. Quand viendra donc le secours?"

CHAMBRE DES COMMUNES.

La lettre suivante adressée d'Ottawa à l'Électeur, fait voir ce qui se passe à la législature d'Ottawa, et établit le contraste avec la législature de Québec.

Ottawa, 20 Janvier 1890.

Ça paraît être l'impression générale que rien ne sera fait d'ici à deux ou trois semaines et que la session a été convoquée trop tôt. Il n'y a rien de prêt, paraît-il.

Quel contraste entre la vigueur et l'énergie du gouvernement de Québec et l'inactivité de celui d'Ottawa! Sir John évidemment n'y est plus du tout. Il n'a plus l'énergie d'un chef. La barque ministérielle n'a plus de pilote aujourd'hui; elle vogue suivant les caprices des plus intrigants parmi les ministres: le jeune Tupper, MM. McKenzie, Bowell, Costigan et Chapleau. Ainsi s'explique la conduite inqualifiable du gouvernement envers Québec; la mise à la retraite de M. Bolduc du bureau de poste, le renvoi d'office de vieux employés de l'hôpital de Marine et toutes les persécutions contre la ville de Québec. Sir Hector paraît lui aussi avoir perdu dans le cabinet tout prestige et toute autorité.

La position est des plus déplorable pour nous parceque l'élément qui triomphe dans le parti conservateur est l'élément anti-catholique et anti-national.

Dans la province de Québec, plusieurs électeurs conservateurs Canadiens-français ont encore confiance à sir John bien que les tristes événements du Nord-Ouest et les luttes fanatiques des orangistes aient ouvert les yeux d'un grand nombre. Ils comptent sur lui pour nous défendre contre le mal énorme que veulent nous faire les McCarthy et autres fanatiques du même acabit. Je ne erois réellement pas que sir

John partage entièrement les idées et les sentiments de ces gens-là; mais il subit leur influence néfaste. Il les laisse faire parcequ'il n'a pas l'énergie de les arrêter. Sa popularité d'autrefois le fait encore régner, mais il ne gouverne plus. Tant qu'il gardera le pouvoir, nous aurons l'anarchie, les luttes religieuses et nationales, le règne de monopoles, les abus de tous genres et le gaspillage des deniers publics qui sont les conséquences nécessaires des mauvaises administrations.

Sir John sait bien que seule la réciprocité commerciale avec les États-Unis peut sauver le Canada. Il connaît aussi bien que n'importe qui la dépression agricole qui règne par tout le pays. Il sait que tous les autres remèdes proposés sont ridicules et resteraient sans effet. Il refuse de l'accepter, pourquoi? Parce-que, à son âge, il n'a plus l'énergie nécessaire pour opérer une révolution complète dans notre système fiscal; la tâche est grande, bien au-dessus de ses forces. Il aime mieux se laisser en traîner au caprice des monopoles qui souscrivent aux fonds électoraux et continuer le système de corruption et de malhonnêteté qui s'appelle la politique nationale.

On n'avait jamais vu sir John hésiter et vaciller comme il l'a fait depuis une couple d'années. Il ne peut plus se décider à rien faire. Chaque nomination l'embarrasse et l'embrouille. Il ne peut plus sortir de la moindre difficulté. Un exemple frappant est le retard dans la nomination du sénateur pour le comté de Champlain. Les deux principaux aspirants paraissent être M. Montplaisir et le Dr Desautels, ex M. P. Je vois à ce sujet des interpellations et avis de motion sur les ordres du jour. Il y a dix-huit mois que M. Ferrier, sénateur pour cette division, est mort et il n'est pas encore remplacé. On s'imagine que le gouvernement attend la mort d'un des deux aspirants afin de n'avoir aucune difficulté à nommer l'autre.

Feu l'Honorable M. Trudel.

L'Honorable F. X. A. Trudel, directeur de l'Étendard, est mort la semaine dernière à l'Asile Saint Isidore à la Longue Pointe. Il souffrait depuis longtemps d'une affection du cœur qui a causé l'hydrocécie.

M. Trudel était malade depuis longtemps mais on croyait que sa forte constitution triompherait de la maladie.

Néanmoins depuis près d'un mois ses médecins avaient perdu tout espoir de le sauver et vendredi dernier le 17 courant, il rendait sa grande âme à Dieu entouré de ses enfants et des bonnes sœurs de l'asile sous les soins desquelles il avait été tout le temps de sa maladie.

Ses funérailles qui furent des plus imposantes et auxquelles assistèrent plus de 900 personnes eurent lieu mardi dernier à Montréal.

Le service fut chanté au Jésus dans l'Eglise des bons Pères Jésuites qu'il aimait tant.

En apprenant la mort de M. le sénateur Trudel, vendredi dernier, l'Honorable M. Mercier a envoyé à M. Henri Trudel, son fils, la dépêche suivante:

HENRI TRUDEL, Ecr., L'Étendard,

Mes condoléances les plus sincères pour vous et votre famille. Vous perdez un bon père; le parti national un de ses plus illustres fondateurs; la patrie un de ses meilleurs citoyens et l'Eglise Catholique un de ses plus nobles enfants.

HONORÉ MERCIER.

A la séance du Club National, le même soir, les résolutions suivantes ont été adoptées:

"Que le Club National de Montréal a appris avec la plus profonde douleur la mort de l'honorable F. X. A. Trudel, sénateur de la division de Salaberry, rédacteur en chef de l'Étendard, et l'un des fondateurs du parti national;

Que ce club reconnaît les services rendus à la cause de la patrie par le patriote dévoué, le citoyen intègre et le journaliste distingué qui vient de s'éteindre;

Que par sympathie pour sa famille, les membres de ce club portent le deuil pour un mois, et ajournent la présente séance par respect pour sa mémoire.

Aussi, que les membres de ce club assistent en corps à ses funérailles, et que les présentes résolutions soient transmises à la famille du défunt et publiées dans les journaux de cette ville."

sion à des discours sympathiques de la part de MM. C. Marcell, J. G. de la Durantaye, Ernest Desrosiers, J. A. Drouin et autres.

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES AU NOUVEAU-BRUNSWICK.

VICTOIRE DU GOUVERNEMENT LIBÉRAL.

DIX DE MAJORITÉ D'APRÈS LE RÉSULTAT CONNU JUSQU'À PRÉSENT EN FAVEUR DE M. BLAIR, LE CHEF DU GOUVERNEMENT.

UN INTÉRESSANT RAPPROCHEMENT ENTRE DEUX HOMMES D'ÉTAT.

En lisant l'autre jour quelques pages écrites de main de maître sur l'histoire parlementaire de l'Autriche Hongrie, j'ai été frappé de l'analogie remarquable qui existe, non seulement entre la situation politique intérieure de l'Autriche et celle du Canada, mais aussi entre le ministère Taaffe et le ministère Mercier.

Comme la nation canadienne, la nation austro-hongroise se compose d'une agglomération de peuples séparés par les mœurs, la langue et la religion.

Là-bas comme ici la lutte s'est toujours poursuivie entre les deux plus grandes provinces de l'État, l'Autriche et la Hongrie; celle-ci hongroise et magyare, celle-là allemande.

Durant de longues années, le parti allemand tint le pouvoir, et pendant toute cette période ce ne fut que difficultés intestines qui menacèrent plus d'une fois de désintégrer l'État.

Les choses étaient au pire lorsque le comte Taaffe prit le pouvoir. Son cri de ralliement fut: *Cessons nos luttes intestines, unissons-nous*; son programme: l'autonomie des provinces et le respect de toutes les nationalités; son parti prit le nom de national.

Sa majorité se compose de toutes les nuances; à côté des conservateurs ailés et des cléricaux autrichiens, siègent les libéraux hongrois, polonais, magyares et tchèques.

Relégué dans l'opposition, le parti allemand a fait à M. Taaffe une guerre de corsaire, ne voulant pas discuter les mesures du gouvernement, mais affirmant que pour se maintenir n'avec une pareille majorité, il fallait nécessairement qu'il eut recours à toutes espèces d'infamies.

Cette attitude fit tomber l'opposition dans un discrédit complet; tandis que sous le régime éclairé de M. Taaffe, de tonnerre et malheureuse qu'elle était, l'Autriche Hongrie devenait unie, heureuse et prospère.

Croit-on que la politique de M. Taaffe participe du caractère de sa majorité, qu'elle soit changeante et contradictoire, radicale aujourd'hui, clérical demain? D'après nos positionnistes québécois, ce serait là une conséquence nécessaire de l'existence de son gouvernement. Mais les hommes d'État de l'Europe ne partagent pas cette opinion. Écoutez ce qu'en dit l'un d'entre eux:

"C'est un mariage de raison qui est intervenu entre lui (Taaffe) et elle (la majorité); mais cet hymen, qui n'a point eu l'amour pour origine, n'a pu avoir la fusion, l'identification pour but. Il dure... surtout parce qu'il y a beaucoup d'intérêts communs.

"Bref, pour continuer la métaphore, tandis que la majorité règne, le ministère gouverne, et il gouverne selon ses idées et suivant son programme."

N'est-ce pas là exactement la situation du gouvernement Mercier dans la province de Québec?

Son chef, l'honorable M. Mercier, a su trouver un programme acceptable à toutes les fractions de sa majorité, et il gouverne suivant son programme, qui comprend les principes et les idées qui ont relevé de son impuissance la grande nation catholique de l'Europe centrale.

On pourrait ajouter avec l'auteur cité plus haut:

"Si les résultats obtenus ne correspondent pas entièrement à ses louables efforts, la faute en est toute entière aux Allemands (lesz bleu-torys-Equairrightistes) qui, oubliant des événements, ne tenant aucun compte des leçons de l'expérience, refusent de vivre sur le pied d'égalité avec les autres populations du pays, et luttent incessamment pour reconquérir une situation privilégiée dans l'État."

Si l'on désire pousser plus loin le rapprochement voici la description au physique de l'illustre premier ministre d'Autriche-Hongrie.  
 Taille moyenne, sans embonpoint; teint brun; nez fortement arqué; yeux grands, très noirs et très expressifs; front haut; cheveux abondants d'un noir de jais; il porte la moustache et la mouche.  
 E. B.

**LES CONSERVATEURS NATIONAUX.**

À l'assemblée des conservateurs nationaux, tenue mardi après-midi à l'hôtel Richelieu à Montréal, les officiers suivants ont été élus:  
 Président, Hon. L. P. Pelletier.  
 Présidents de district—Montréal: Hon. sénateur Bellerose; vice-présidents, hon. H. Archambault et M. H. J. Cloran. Québec: président, col. Amyot, M. P.; vice-présidents, J. A. Langlois et A. Robitaille. Trois-Rivières: président, M. Legris, M. P. P.; vice-présidents, C. Pagé et O. Dorval.  
 Secrétaire, M. L. A. Lafebvre; trésorier, M. Tremblé Bastien.

**NOTES DIVERSES.**

Gladstone, l'illustre chef libéral anglais, est entré dans sa 81<sup>e</sup> année.  
 En l'an de grâce 1890, la reine Victoria commande à 300,000,000 de sujets qui possèdent huit millions de milles carrés de territoire.  
 Le *Witness* dit qu'à lire le discours de sir John A. Macdonald sur l'adresse, il n'y a pas à douter que le bonhomme est en enfance.

L'Etat de New-York a dépensé déjà dix-huit millions de dollars dans la construction de son petit capitol d'Albany et, pour l'achever, il faut en dépenser trois millions de plus.

L'étoile de Bathléem, qui ne se montre que tous les trois cent seize ans, sera visible cette année pour la septième fois depuis la naissance du Christ. C'est la sixième étoile de la constellation de Cassiopee. Elle brille du plus vif éclat pendant trois semaines et va en s'éteignant jusqu'à ce qu'elle disparaisse au bout de 17 mois.

Un incident comique est survenu l'autre jour devant la cour à Montréal.  
 Un avocat était à plaider. Il referait à deux statuts qu'il n'avait pas sous la main. Il s'excusa pour téléphoner à son garçon de bureau de les lui apporter.

Quelle ne fut l'ilarité générale quand au lieu d'apporter les deux statuts en question, le garçon entra en cour avec deux statues. L'une de sir Étienne Taché, et l'autre de l'honorable M. Mercier.

**SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE BURRILLVILLE.**

L'élection des officiers de cette Société pour cette année a eu lieu dernièrement et voici quel a été le résultat:  
 Chapelain: Rév J. M. Cook;  
 Président: Flavien Pion;  
 Vice-Prés.: Bruno Blanchard;  
 Sec.-Arch.: J. M. Larivière;  
 Ass.-Sec.-Arch.: A. St-Pierre;  
 Sec.-Corresp.: C. H. Boucher, M.D.  
 Trésorier: S. Chrétien;  
 Assis-Trés.: Jos. Larivière;  
 Com.-Ord.: Jos. Smith;  
 1<sup>er</sup> Ass.-Com.-Ord.: Jos. Forcier;  
 2<sup>me</sup> Ass.-Com.-Ord.: R. Cabana;  
 Aud. des comptes: B. Gauthier et F. Moraney;  
 Médecin: Dr C. H. Boucher.

**LES ÉLECTIONS MUNICIPALES À SOREL.**

Lundi dernier a eu lieu la nomination des candidats aux charges de Maire et d'échevins et voici quel a été le résultat:  
 Pour la Mairie: MM. A. A. Taillon et Louis Morasse.  
 ÉCHEVINS.  
 Quartier Richelieu: E. A. D. Morgan et J. A. Proulx.  
 Quartier Champlain: F. N. Patenaude et Léon Leduc.  
 Quartier Montcaul: Pierre Paul Hus et Alexis Martin.  
 Quartier Laval: N. Badeau et J. B. Gagné.  
 Dans le quartier St Laurent M. Gilbert Guévremont a été élu par acclamation.  
 La lutte dans les différents quartiers paraît être très chaude.  
 Les assemblées se succèdent par-

tout et il se fait un travail considérable de part et d'autre.  
 Nous espérons cependant que MM. Morasse, Patenaude, Proulx, Badeau et Martin remporteront la victoire sur leurs adversaires et nous engageons tous nos amis de Sorel à s'unir pour contribuer à leur triomphe.

**NOTES LOCALES**

L'Honorable M. Sylvestre est parti mercredi matin pour Québec.

M. J. R. Savignac, échevin de Montréal et candidat à la dernière élection, était à Berthier mercredi.

Notre nouveau député M. Dostaler est allé prendre son siège lundi dernier. Il a été présenté à l'Orateur de la Chambre, par l'Hon. Premier Ministre et par M. Charles Champagne, député d'Hochelega.

Tous les membres de la Société d'Agriculture de Berthier se réuniront demain en assemblée, pour affaire importante.

Notre député M. Beausoleil sera probablement présent à cette réunion.

À une assemblée de délégués représentant les sociétés d'agriculture des Comtés de l'Assomption, Montcalm, Joliette, Richelieu, Yamaska, Maskinongé et Berthier, et tenue le 18 janvier courant à l'Épiphanie, il a été décidé qu'il y aurait cette année une grande exposition régionale à laquelle tous ces comtés prendraient part. Les délégués n'ont pu encore s'entendre définitivement sur l'endroit où sera tenue cette exposition, mais cette question sera réglée sous peu, et tout nous porte à croire que Berthier, qui se trouve au centre de ces comtés et qui offre des avantages considérables, sera choisi de préférence.

Il y aura mardi soir, le 28 courant dans la grande salle du Collège St-Joseph une séance dramatique et musicale donnée par le Club "Le Canadien" de Sorel.

Cette séance sera très intéressante si l'on en juge par le programme que nous publions dans une autre colonne.

Nous invitons tous les gens de Berthier à assister à cette séance leur promettant d'avance qu'ils passeront une agréable veillée.

Les amateurs de Sorel ont déjà fait leur preuve; et à leur dernière représentation à Sorel, ils ont remporté un plein succès.

Que tout le monde se rende donc en masse et tous seront contents.

**M. le rédacteur,**

Chaque paroisse se glorifie d'avoir ses grands hommes qui passent aux yeux de tous pour des prodiges en leur genre.

St-Cuthbert se flatte d'en posséder plusieurs et un surtout le bon père H., qui est d'une capacité et d'un dévouement incomparables et qui s'est acquis une renommée dont lui seul est capable.

Imaginez-vous qu'à la dernière élection par exemple, après avoir tâtonné bien longtemps, attendant des explications, courant d'un comité à l'autre, il rencontre un bon jour le candidat qui ne fut pas élu—l'explication se donne, et voilà que le brave et fougueux patriote, abandonnant tout, famille, parents, négoce de volailles, commerce de beurre et fromage—se lance partout, va à droite et à gauche.

Il ne voit plus rien, il est entièrement absorbé par la pensée du marché qu'il vient de faire et il faut qu'il se dévoue entièrement, dans son grand désintéressement, pour la cause qu'il a tant à cœur, ou plutôt qui lui donne tant de cœur. Les nuits mêmes ne sont pas épargnées, au point qu'un bon soir, le bonhomme ayant perdu sa boussole, et voulant longer une pointe vers le ruisseau Ste Catherine, perd le chemin et se jette dans le ruisseau, dont les eaux débordaient considérablement.

Peu s'en est fallu que ce bon patriote fut victime de son dévouement sans borne, et si ce n'eût été de l'aide de quelqu'un et des efforts considérables qui furent faits, il n'y a pas de doute que le lendemain matin le bonhomme aurait été trouvé gelé avec son dévouement.

Il en fut quitte cependant pour un bon bain froid, lequel fut malheureusement le seul fruit de tant de dévouement.

Un tel acte d'héroïsme et de courage mérite certainement d'être connu, M. le rédacteur, et nous comptons sur votre générosité pour le mentionner dans les colonnes de votre journal.

—Communiqué.

**NAISSANCE.**  
 À Sorel, le 20 Janvier courant, l'épouse de M. Godfroy Lévesque, typographe, une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Clara.  
 Parrain, M. Cyrille Robidoux; Marraine, Madame Cyrille Robidoux.

**DÉCÈS.**

À Berthier, le 19 courant, après une longue et cruelle maladie soufferte avec la résignation d'un vrai chrétien, est décédé M. Syfroid Grégoire, époux de Olivine Rouleau, à l'âge de 74 ans.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Il laisse pour déplorer sa perte une épouse et plusieurs enfants.  
 Nous offrons nos condoléances à la famille.

À Berthier, le 24 courant, après quatre jours seulement de maladie, John Taylor, cultivateur et fermier de M. E. O. Cuthbert.

À St Cuthbert, le 17 courant, Adéline Olivier, épouse de M. Frs Xavier Marcoux, cultivateur.

À Montréal, le 20 courant, Louis Eugène Albert, enfant de J. O. Pelland, Ecr., avocat.

L'enterrement a eu lieu à Berthier mercredi dernier, et un grand nombre de personnes y assistaient.

**GRANDE SOIRÉE DRAMATIQUE ET MUSICALE**

— DONNÉE PAR —

**LE CLUB "LE CANADIEN" DE SOREL,**

— DANS LA SALLE DU —

**Collège St-Joseph de Berthier,**

— AU PROFIT DE —

**LA CHAPELLE,**

**Mardi, le 28 Janvier 1890.**

**PROGRAMME:**

**PREMIÈRE PARTIE.**

**LES VOLONTAIRES DE CRIMÉE**

MELODRAME EN UN ACTE.

<b>PERSONNAGES:</b>	<b>ACTEURS:</b>
<i>L'abbé Lebrun</i> , aumônier.....	Frédéric Dorion
<i>Albert</i> , jeune volontaire.....	Hormidas Beaulieu
<i>François dit Rigolo</i> , volontaire.....	J. R. A. Carlin
<i>Bridoux</i> , sergent.....	Gust. Crebassa
<i>Trimoux</i> , caporal.....	Jos. Chapdelaine
<i>Piloux</i> , soldat.....	Hartel Brousseau
<i>Un général</i> .....	Nap. Poirier
<i>Un capitaine</i> .....	Alph. Lavallée
<i>Un lieutenant</i> .....	Is. Gendron
<i>Un chirurgien</i> .....	A. A. Chapdelaine
<i>Un vaguemestre</i> .....	Jos. Germain

SOLDATS, etc.

**ROMANCE.....L'envers du Ciel.....par Nar. Mongeon**

**DEUXIÈME PARTIE.**

**LES DEUX SOURDS**

COMÉDIE DÉSOPHILANTE EN UN ACTE.

<b>PERSONNAGES:</b>	<b>ACTEURS:</b>
<i>Damoiseau</i> , rentier.....	J. R. A. Carlin
<i>Léon</i> , fils de Damoiseau.....	Nap. Poirier
<i>Placide</i> , chasseur.....	Gust. Crebassa
<i>Boniface</i> , serviteur.....	A. A. Chapdelaine
<i>Un jardinier</i> .....	J. Germain
<i>Un garde Champêtre</i> .....	Is. Lussier

CHANSONS COMIQUES, Etc., Etc.

Admission: - - 25 cts.

Sieges reserves: - - 35 cts.

Portes ouvertes à 7 heures.

Lever du rideau à 8 heures.

**Société Française**

D'IMPORTATION.

QUÉBEC.

MM. M. J. DAYET & CIE. ont l'honneur d'informer leur clientèle qu'ils ont transporté leur MAISON DE GROS 119, 121 et 123 rue Dalhousie dans le

**NOUVEAU BLOC MURPHY**

(En face de l'Examining Warehouse)

Ils gardent en stock le plus grand choix de Vins, Liqueurs et Produits français de toutes sortes. Leur nouvel aménagement leur permettra de répondre avec promptitude à toute commande transmise. Ils espèrent mériter comme par le passé la confiance de leurs clients, grâce à la bonne qualité de leurs produits et la modération de leurs prix.

Coin des Rues Dalhousie, Leadenhall et Bell Lane.

**M. J. DAYET & CIE.**

**PROVINCE DE QUÉBEC,**  
 Municipalité de la ville de Berthier.

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par M. A. L. AUBIN, Secrétaire-Trésorier du Conseil de la ville de Berthier, que les terrains ci-dessous désignés seront vendus à l'enchère, en la salle de l'Hôtel-de-Ville, en la dite ville de Berthier, Comté de Berthier, le PREMIER jour du mois de MARS prochain (1890), à DIX heures du matin, pour taxes municipales et autres charges dues à la dite municipalité de la ville de Berthier, pour et sur les terrains ci-après indiqués, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais encourus avant la vente, savoir:

1<sup>o</sup> Un terrain situé en la ville de Berthier, étant le lot numéro trois cent trente-neuf (No. 339) du cadastre officiel de la ville de Berthier, ayant environ quarante-deux pieds de front par environ quatre-vingt-cinq pieds de profondeur, borné au front par la rue William, au Nord-Est No. 341, Nord-Ouest No. 340, Sud-Ouest à une ruelle, bâti d'une maison et autres dépendances et appartenant aux représentants de feu Octave Smith.

Montant dû ..... \$17.86

2<sup>o</sup> Un autre terrain situé en la dite ville de Berthier, étant le lot numéro trois cent quarante-huit du cadastre officiel de la ville de Berthier, (No. 348), ayant environ cinquante pieds de front par environ deux cent vingt-huit pieds de profondeur, borné au front par la rue St. Charles, à la profondeur à la limite de la ville, au Sud-Ouest No. 347, Nord-Est No. 349, bâti d'une maison et autres dépendances et appartenant à Hormidas Piché.

Montant dû ..... \$6.87

3<sup>o</sup> Un autre terrain situé en la dite ville de Berthier, étant le lot numéro deux cent vingt-quatre (No. 224), du cadastre officiel de la ville de Berthier, ayant environ cinquante-cinq pieds de front par environ quatre-vingt-douze pieds de profondeur, borné au front par la rue St. Paul, au Nord-Ouest No. 233, Sud-Ouest No. 223, Nord-Est No. 225, bâti d'une maison et autres dépendances et appartenant à Edmond Bellerose et succession Cuirin Bellerose.

Montant dû ..... \$34.04

4<sup>o</sup> Un autre terrain situé en la dite ville de Berthier, étant le lot numéro trois cent vingt-cinq du cadastre officiel de la dite ville de Berthier, (No. 325), ayant environ cinquante-cinq pieds de front, sur environ deux cents pieds de profondeur, borné au front par la rue William, au Nord-Ouest No. 326, Sud-Ouest No. 323, Nord-Est No. 327, bâti d'une maison et autres dépendances et appartenant à Joseph Cédras.

Montant dû ..... \$4.09

5<sup>o</sup> Un autre terrain situé en la dite ville de Berthier, étant partie des lots numéros cinquante-six et cinquante-sept du cadastre officiel de la dite ville de Berthier, (partie Nos. 56 et 57) contenant environ trois pieds de largeur sur la profondeur qu'il peut y avoir de la rue St. Louis où il est borné au front à aller à la rue Barbier où il est borné à l'autre bout, tenant d'un côté à la rue Mignonne, autre côté au reste des lots numéros cinquante-six et cinquante-sept, (vulgairement appelé *rangée d'arbres*) sans bâtisse et appartenant à L. H. Ferland, Ecr., et succession L. M. Barbier.

Montant dû ..... \$35.88

Donné à Berthier, ce 11 Janvier 1890.

M. A. L. AUBIN,

Secrétaire-Trésorier.

A LOUER.

Une très bonne maison sur la rue Edouard d'ici au mois de mai prochain. Conditions bien faciles. S'adresser immédiatement à ce bureau.

ÉTABLI EN 1877.

**J. O. WEILBRENNER,**

Agent d'Affaires et Encanteur

PUBLIE

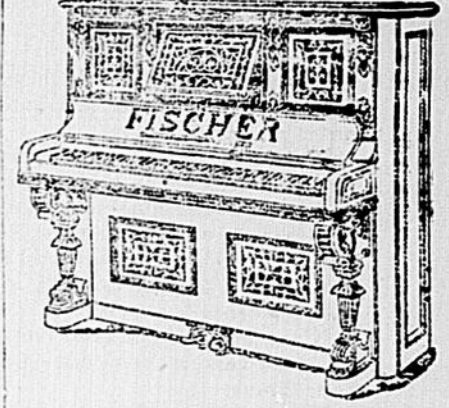
**DISTRICT de RICHELIEU.**

Ce monsieur porte une attention toute spéciale pour affaires de Collections de comptes, billets, etc.—Affaires de faillite—Inventaire. Achat de Livres de crédits—Marchand à Commission—Vente privée ou à l'encan de propriétés ou fonds de commerce et peut fournir les meilleurs renseignements.

POSTE BOITE 415—SOREL.

9001 : 329.

Vu que nous sommes dans l'obligation de nous procurer bientôt de nouvelles presses et de faire de grandes dépenses, nous prions instantanément nos abonnés et ceux qui nous doivent de s'acquitter avec nous le plus tôt possible.



**PIANOS et ORGUES DOMINION,**

De Bowmanville, Ont.

MÉDAILLÉS ET DIPLOMÉS AUX PRINCIPALES

EXPOSITIONS UNIVERSELLES:

PHILADELPHIE, 1876—Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur.

LONDRES, 1876—Premier Prix.

AUSTRALIE, 1887—Premier Prix.

PARIS, 1878—Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur.

MONTRÉAL, 1886—Premier Prix et Deux Diplômes d'Honneur.

ANVERS, 1885—Grand Diplôme d'Honneur.

100 PREMIERS PRIX

Aux Expositions dans différentes Parties du Monde.

Si vous désirez vous procurer un instrument de première qualité, à un prix modéré, ne manquez pas d'examiner les nouveaux

**"DOMINION"**

N. B.—Veuillez remarquer que ces instruments n'appartiennent pas à la classe de Pianos et d'Orgues qui sont colportés de porte en porte en ville, et qui sont entrés de force dans les maisons des personnes qui n'ont pas même envie d'acheter.

Termes faciles, Pianos échangés.

**L. E. N. PRATTE,**

1676 NOTRE-DAME,

MONTREAL.

**GRANDE VENTE A SACRIFICE!**

Etant décidé de quitter Berthier sous quelques mois et de fonder entièrement la balance de mon stock qui est considérable, je vendrai d'ici à ce temps, à 20 pour cent au-dessous du prix courant tout ce qui me reste de marchandises qui consistent en Epicerie et Sucreries de toutes sortes, Jouets d'enfants les plus diversifiés et les plus beaux, Assortiment complet de Cartes de Noël et du Jour de l'An, Boîtes de Toilette en peluche, Boîtes à Ouvrage, Album en peluche et en cuir, Tapisseries bien assorties, Biscuits, Oranges, Citrons, Thés, depuis 8 cents à 35 cents la livre, Café de toutes sortes, etc., etc., Pipes en bois de toutes qualités, Trains sauvages et Sleighs pour enfants, Sirop et essence de Citron, Fraise, Framboise, Ananas, Salsepareille, etc., etc., Lanettes de toutes qualités et les meilleures que l'on puisse trouver. Enfin vous trouverez tout ce que vous désirez dans une grocerie générale bien montée.

Si vous voulez avoir l'avantage d'acheter au dessous du PRIX COURANT et d'avoir le PREMIER CHOIX, adressez-vous au plus vite au

MAGASIN DU BON MARCHÉ,

— CHEZ —

**Leandre Jouette,**

Près du Bureau de Poste,

BERTHIERVILLE.

**A VENDRE.**

Magnifiques vignes de la ville de Berthier, prises à vol d'oiseau, pour quatre centins, à la Gazette thier.

A VENDRE

Une grande quantité de première qualité et cossivement bas.

S'adresser pour le

à M. J. O. JETU,

BEAUSOLEIL, d'

Brandon.

# BOISSEAU FRERES,

235 & 237, RUE ST-LAURENT,  
MONTREAL.

Nos importations du Printemps sont maintenant au complet et nous pouvons offrir toutes nos marchandises à meilleur marché que n'importe quelle autre maison.

Nous mettons en vente comme occasion exceptionnelle: Un lot magnifique de GANTS de KID seulement 25 cents la PAIRE.

AUSSI:—Satin couleur, seulement 20 cts; Satin Anrah, seulement 60 c.; Soie pongée unie, seulement 50 cts; Soie pongée imprimée seulement 75c.; Satin sublime, toujours vendu \$1.00 à 60 cts; Serge française, toujours vendue 65 cts à 41 cts; Etoffe à robe depuis 10 cents la verge; Doublure pour robe à 5 cents la verge.

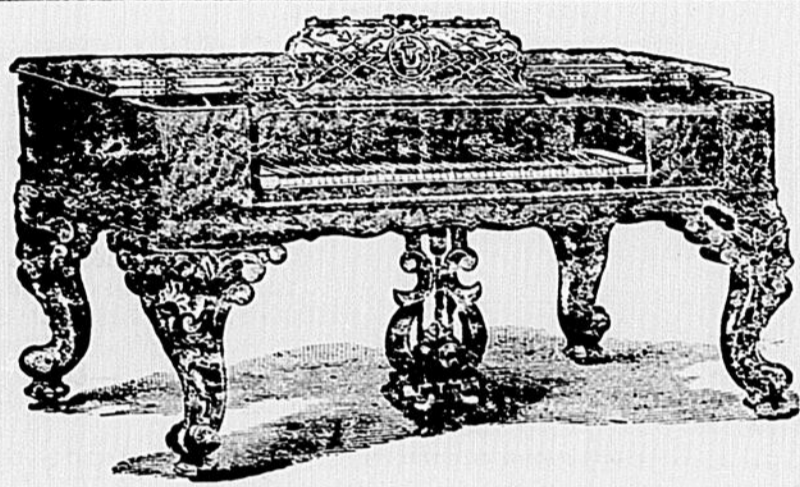
N'ont jamais été à aussi bon marché:—Dentelles de tout choix, valeur 25 cents, vendues seulement 5 cts la verge; Bas cachemire, valeur 40 cts pour 25 cts.

Nous recommandons comme extrême bas prix:—Nos Habillements drap faits sur mesure depuis \$8.00, et nos Pantalons à 2.25, 2.75 et 3.00.

## Boisseau Freres,

235 & 237, Rue St-Laurent, — MONTREAL.

6 avril 1889.



IL EST TRÈS FACILE AU PUBLIC D'ACHETER DE LA MAISON

## LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU,

Tous les pianos qu'ils vendent sont en usage dans le pays depuis nombre d'années. Tel que le célèbre piano HARDMAN, New-York que nous vendons depuis 20 ans, MARSHALL & WENDELL, Albany, N. Y., depuis 30 ans et STEVENSON & COE, depuis l'existence de la fabrique. Les instruments sont beaucoup répandus dans les communes religieuses, et dans l'élite de la société de la province de Québec.

Comme par le passé nous venons à termes faciles. Nous prenons les vieux instruments en échange. Ces pianos sont remis à neuf à notre atelier auquel sont employés les ouvriers les plus habiles. Catalogues fournis sur demande. Téléphone No. 1297.

Laurent, Laforce & Bourdeau,  
1637—Rue Notre-Dame—1637

MONTREAL.

20 SEPTEMBRE 1889.

Président: PROSPER ALLARD. Gérant: P. GOUDRON

LA

# Compagnie Industrielle

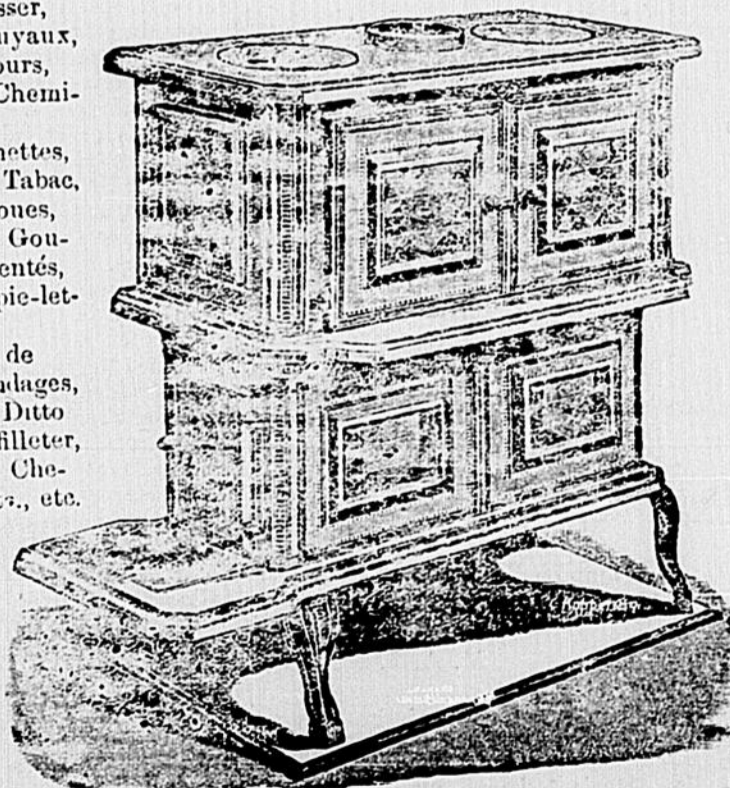
DE BERTHIER (LIMITÉE.)

Incorporée 1887. Capital Autorisé, \$30,000.

FONDERIE DE

Pieces pour Machines et d'Articles de Menage, notamment du celebre Poêle "CANADA," Poêle "FAME," a Bois et a Charbon.

Chaudrons,  
Canards, Poêlons,  
Sinks, Auges,  
Fers à Repasser,  
Ronds de Tuyaux,  
Portes de Fours,  
Portes de Cheminées,  
Porte-Allumettes,  
Conteaux à Tabac,  
Boîtes de Roues,  
Serre-joints, Goudron, patentes,  
Presses copie-lettres  
Refouleuses de  
Baudages,  
Pieuses de Ditto  
Machines à filletter,  
Poids pour Chevaux, etc., etc.



FABRIQUE DE

Boulons "Chevilles" pour Voitures, Roues, Patins, Poêles, Charrues, Ponts, etc. Peintures pour Granges et Écuries, Targettes de Chassis, Verroux, Erous, Rondelles, Rivets, Serre-Joints, Tire-Fonds, Boulons de Clôtures, etc., etc.

Réparations de toutes espèces de Machines, à très bas prix. Les visiteurs seront toujours bien reçus à la manufacture. Avec notre devise de "Beaucoup de ventes avec petits profits," nous défions toute compétition. Achat de vieilles fontes et vieux fer au plus haut prix du marché. Manufacture à Berthierville, à côté de la résidence de Monsieur F. O. LAMARCHE, maître de Berthier

## ADRESSES.

A. DEMERS,  
AVOCAT.  
RUE EDOUARD, BERTHIER.

GERMAIN & CHIENEVERT,  
AVOCATS.  
BUREAU DE La Gazette de Berthier,  
BERTHIER, Q.

A GERMAIN,  
AVOCAT.  
RUE GEORGE.—SOREL, P. Q.

G. E. MAURULT,  
AVOCAT  
RUE GEORGE.—SOREL, P. Q.

NOË PICHÉ,  
HUISSIER C. S. ET AGENT COLLECTEUR.  
ST-BARTHELEMY.  
Se chargera de toutes affaires du ressort de sa commission et de tout s collections et agences quelconques  
1er Mars 1889.—la.

HILAIRE GENDRON,  
HUISSIER,  
ST-MICHEL DES SAINTS.  
M. Gendron se chargera de toutes les collections qu'on voudra bien lui confier.  
16 nov 1888.

DR C. LAFONTAINE,  
MEDECIN et PHARMACIEN,  
RUE EDOUARD — BERTHIER

DR. W. A. HENAULT,  
Coin de la rue de l'Eglise,  
BERTHIERVILLE.

Consultations: 9 à 11 a.m.; à 3 et 6 à 8 p.m. Entre les heures susdites à la Pharmacie.

DR NOLIN, L. C. D.  
Chirurgien-Dentiste

63 RUE GEORGES — SOREL.  
Viendra à Berthier au bureau du Dr Lafontaine, tous les premiers lundis et mardis de chaque mois. Pour plus amples informations s'adresser aux Drs Lafontaine et Héneault.

F. O. LAMARCHE,  
RUE EDOUARD, BERTHIER.

Négociant en gros et en détail de Grain, Foin, Charbon, etc.

NICOLAS LENOIR,  
BOULANGER,  
COIN DES RUES HENRY ET WILLIAM,  
BERTHIERVILLE.

## Banque Ville-Marie.

BUREAU PRINCIPAL, — MONTREAL.

Successale, A BERTHIER (En haut).

Continue comme par le passé à escompter tout ce qui est du ressort des Banques. Acnète et vend lettres de change et traites sur toutes les parties de l'Europe et des Etats Unis.

Occasion favorable pour les cultivateurs de faire des dépôts avec profit.  
Pour dépôts fixes, 4 pour cent d'intérêt.  
Pour autres informations, s'adresser au gérant.

A. GARIÉPY,  
RUE EDOUARD, BERTHIER

ASSURANCE contre le FEU

## PHOENIX DE LONDRES

ANGLETERRE.

ETABLIE EN 1792.

Successale Canadienne Etablie en 1804.

Emet des polices en français; la première Cie d'Assurance anglaise qui a établi une successale au Canada.

Le montant des pertes, payé depuis la fondation de la Compagnie ..... \$ 75,000,000

Surplus au fond de réserve..... 3,000,000

Responsabilité des Actionnaires Illimitée

Dépôt au Gouvernement fédéral.

Pour la garantie des assurés Canadiens ..... \$187,043 00

Réclamations payées avec la plus grande ponctualité.

AGENT A BERTHIER,  
P. TELLIER.

NOTAIRE.  
— AGENT GENERAL D'ASSURANCE. —  
Feu-Vie  
CID NTS ET MARINE,  
RUE EDOUARD, — BERTHIER  
30 nov. '88.

# F. J. A DEMERS, HORLOGER & BIJOUTIER

VIS-A-VIS LE MARCHE  
BERTHIER,

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir un magasin, où il se chargera de la confection de  
**BIJOUTERIES, JONCS, &c.**

Et de la réparation de MONTRES, HORLOGES, &c., &c.

Il aura aussi toujours en main un assortiment complet de Montres, Horloges, Bagues, Lunettes, Pince-Nez, &c., qu'il vendra à des prix défiant toute compétition.

Ouvrage garanti pour un an.  
Une visite est sollicitée.

F. J. A. DEMERS.

## HOTEL GUILMETTE

Tenu dans l'ancienne résidence de monsieur Louis Tranchemontagne, à deux pas du débarcadère de la Compagnie du Richelieu et de la gare du Pacifique.

Cet hotel refait à neuf offre tout le confort désirable aux

TOURISTES ET VOYAGEURS DE COMMERCE,

La table ne laisse rien à désirer.

Les Vins et Cigares sont de premier choix.

Une visite est sollicitée.

H. GUILMETTE & CIE.

PROPRIÉTAIRES.

## W. G. McCONNEL,

RUE EDOUARD — BERTHIERVILLE

Négociant en gros et en détail de

Fleur, Grain, Moulee, Lard, Saindoux, Sel, Plâtre, &c.

M. McCONNEL tient maintenant son magasin à côté de sa maison privée (ancien magasin de M. Derouin).

Agent pour les Compagnies d'Assurances suivantes:

Northern Fire Assurance Company,  
City of London Insurance Co. (Limited).  
Queen Insurance Company,  
Western Ass. Co. of Canada, (Feu et Marine)  
La Citoyenne, Feu, Vie et Accidents,  
Canada Life.

Risques placés au plus bas taux possible.

BUREAU A MONTREAL:

W. F. JOHNSTON, AGENT,

10 12 & 14 RUE DU PORT.

— Bureau Central de la Compagnie du Téléphone Bell o:—

## Drs Trestler & Globensky

CHIRURGIENS-DENTISTES,

No. 1592, RUE NOTRE-DAME.

Pres du Palais de Justice, — MONTREAL.

L'extirpation des dents se fait sous l'influence de l'éther, du chloroforme, du gaz bilancé, du gaz oxygène, ou sous agents, au choix de la pratique.

Les personnes qui arrivent le matin par vapeur ou par chemin de fer pourront retourner le soir du même jour avec leur dentier, si elles font leurs commandes immédiatement après leur arrivée le matin.

C. F. TRESTLER, L. C. D.  
STEPHEN GLOBENSKY, L. C. D.  
30 nov '88.

## FONDERIE BERTHIER

PAR LEON ROBILLARD.

A cette Fonderie on se charge de l'exécution de toutes espèces

D'INSTRUMENTS ARAIRES, POELES A BOIS ET A CHARBON "VICTORIA," CHARRUES, &c., &c.

Fonderie d'Atelier RUE DU MARCHE, BERTHIER.

## COMMERCE.

### MARCHÉ DE BERTHIER

BERTHIER, Janvier 1889.

#### LÉGUMES

Patates, le minot.....	\$0 25 à 30
Oignons, le minot.....	..... à .....
Fèves, le minot.....	..... à .....
Oignons, la tresse.....	0 8 à 10
Choux des Etats-Unis..	0 5 à 0 6
Fèves, la terrinée.....	0 4 à 0 5

#### GRAINS

Blé, le minot.....	\$..... à .....
Pois, le minot.....	0 80 à 0 90
Blé d'Inde, le minot....	0 60 à 70
Avoine, le minot.....	0 45 à 0 50
Sarazin, le minot.....	0 60 à 0 70
Orge, le minot.....	..... à .....
Gaudriole.....	..... à .....
Graine de mil.....	..... à .....

#### VOILLAIRES ET GIBIERS

Dindes, lac couple.....	\$1 20 à 1 5
Oies, la couple.....	..... à .....
Poules, la couple.....	0 25 à 0 30
Pigeon, la couple.....	0 15 à 0 20

#### VIANDES

Beuf, la lb.....	07 à 8
Beuf, 100 lb.....	6 00 à 7 00
Pore frais, la livre....	11 à 12
Lard salé.....	10 à 12
Pore frais, 100 lbs....	6 00 à 7 00
Mouton, jeune quartier.	35 à 55
Veau, jeune quartier..	40 à 50

#### FARINE

Farine en quart.....	4 70 à 5 70
Farine en poche, 100 lb	2 20 à 2 50
Farine de blé d'Inde...	1 75 à 1 90
Farine de gruau.....	3 25 à 3 50
Sarazin.....	..... à .....

#### PRODUITS DE LA FERME

Beurre frais, la lb.....	15 à 20
Beurre salé.....	18 à 20
Œufs frais, la douzaine.	12 à 15
Laine, la lb.....	30 à 35
Laine filée, la lb.....	60 à 75
Savon.....	06 à 08

#### DIVERS

Miel coulé, la lb.....	\$ 12 à .....
Miel en gâteaux, la lb.	12 à 15
Sucre d'érable, la lb....	07 à 8
Graisse, la lb.....	12 à 0 15
Tabac en feuille, la lb..	08 à 0 15
Paille, le 100 bottes....	5 00 à 5 50
Foin, le 100 bottes.....	5 50 à 6 50
Peau de bœuf, la lb....	4 à 4
Peau de veau.....	8 à 10
Sirop d'érable, le gallon	90 à 1 00
Peau de mouton, jeune.	60 à 0 75
Cochon vivant, jeune...	3 00 à 4 00

#### PRIX DES GRAINS CHEZ LES MARCHANDS DE BERTHIER.

Avoine..... par 36 lbs.	\$0 45 à 50
Sarasin..... par 50 lbs.	60 à 70
Orge..... par 50 lbs.	..... à .....
Pois..... par 66 lbs.	85 à 90
Graine de lin par 60 lbs.	..... à .....
Fèves..... par 60 lbs.	..... à .....
Bé de semence.....	1 50 à 1 60

#### MESDAMES.—

Sollicité par un grand nombre de malades et encouragé par les nombreux témoignages vivés, mais flatteurs, que nous avons reçus des différentes parties des Etats-Unis, nous avons résolu de présenter aux dames Canadiennes "LE RÉGULATEUR DE LA SANTÉ DE LA FEMME" qui est le résultat d'une pratique de quinze années. Nous ne voulons pas réclamer pour ce remède des qualités qu'il ne possède pas. Ce n'est pas un remède qui guérit toutes les Maladies. Il y en a déjà trop de ces fameux remèdes-là. Mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que cette préparation renferme les principales propriétés pour guérir ces mille et une maladies communément appelées "BEAU MAL". Le Dr. Courteau de Line Rock nous écrit: "J'ai des preuves incontestables que votre "Regulateur de la Santé de la Femme" guérit presque n'importe quelle maladie qui altère la Santé de la Femme tant il a de pouvoir et de force à opérer la guérison, dans le système. Ce remède est un bienfait réel et est considéré comme la sauvegarde de toute demeure. Nous recommandons aussi nos "Female Poreous Plasters". Ce sont les meilleurs emplâtres pour les femmes. Elles arrêtent presque instantanément toutes les douleurs. Essayez-en une et vous les recommanderez à vos amies. Dépôt à Montréal: Dr J. Lecluc, Picault et Contant, et tous les pharmaciens en gros. Pour renseignements adressez-vous par lettre au propriétaire.

Dr J. LARIVIÈRE,  
Manville, R. I.

## A VENDRE.

L'Histoire de la Seigneurie de la Paroisse et du Comté de Berthier. Prix: 50 cts. S'adresser à ce bureau.

## A Vendre.

Un magnifique moulin à scie tout neuf de 25 pieds par 80 avec deux scies rondes marchant par la vapeur (1 douze pouces) situé dans le meilleur endroit de la paroisse de St. Cuthbert. Avec de plus un moulin à bardeaux, foulon et presse. Conditions faciles. S'adresser à M. PAUL LAVALLEE de St. Norbert. 10 mai 1889.—1m.